

## Prix de l'eau à

Bécherel	Chapelle-Thouarault	Guipel	Mordelles	Saint-Pern
Bedée	Chavagne	Hermitage	Nouaye	Talensac
Bréal-sous-Montfort	Cintré	Irodouër	Parthenay-de-Bretagne	Verger
Breteil	Clayes	Langan	Pleumeleuc	Vignoc
Chapelle-Chaussée	Goven	Miniac-sous-Bécherel	Romillé	

### Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 - CEBR Ouest

	Prix HT	Unité	TVA
<b>Distribution de l'Eau</b>			
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation</b>	10,92	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Autres Abonnés</b>	18,755	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement</b>	18,755	Par semestre	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation :</b>			
- De 0 à 10 m <sup>3</sup>	0,0000	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 11 à 100 m <sup>3</sup>	0,3173	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 101 à 150 m <sup>3</sup>	0,3946	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 151 m <sup>3</sup> et plus	0,5677	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Autres Abonnés</b>	0,3504	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement</b>	0,3222	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) - Tous usagers</b>	0,0424	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Local à Usage d'Habitation</b>	3,69	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Autres Abonnés (diamètre 15 mm)</b>	8,575	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Immeuble Collectif de Logement (diamètre 15 mm)</b>	8,755	Par semestre	5,5%
<b>Consommation eau (part Collectivité) - Local à Usage d'Habitation :</b>			
- De 0 à 10 m <sup>3</sup>	0,0000	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 11 à 100 m <sup>3</sup>	0,6233	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 101 à 150 m <sup>3</sup>	0,9644	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 151 m <sup>3</sup> et plus	1,7188	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part collectivité) - Autres Abonnés :</b>			
- De 0 à 500 m <sup>3</sup>	0,4548	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 501 à 40 000 m <sup>3</sup>	0,3708	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 40 001 m <sup>3</sup> et plus	0,3266	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part collectivité) - Immeuble Collectif de Logement</b>	0,6073	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part SMG35) - Tous usagers</b>	0,1700	Le m <sup>3</sup>	5,5%

Prestations sur prix unitaires du bordereau des prix annexé au contrat de délégation de service public :

Ce bordereau peut être consulté auprès du Distributeur sur simple demande.

Les tarifs sont fixés par le contrat de délégation de service public conclu entre la Collectivité Eau du Bassin Rennais et le distributeur d'eau (SAUR) et sont révisés par application de la formule de variation prévue par le contrat de délégation de service public.

**Dispositif pour les familles nombreuses :**

Chaque famille nombreuse, ayant au moins 3 enfants à charge, abonnée au service de l'eau, peut faire une demande d'attribution à la SAUR d'un chèque-eau d'un montant de 30 euros par an et par enfant, à compter du 3<sup>ème</sup> enfant.

Les modalités de demande de l'aide sont tenues à la disposition des abonnés par le service des usagers de SAUR.

## Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 - CEBR Ouest

	Prix HT	Unité	TVA
<b>Distribution de l'Eau</b>			
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation</b>	10,92	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Autres Abonnés</b>	18,755	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement</b>	18,755	Par semestre	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation :</b>			
- De 0 à 10 m <sup>3</sup>	0,0000	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 11 à 100 m <sup>3</sup>	0,3173	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 101 à 150 m <sup>3</sup>	0,3946	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 151 m <sup>3</sup> et plus	0,5677	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Autres Abonnés</b>	0,3504	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement</b>	0,3222	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) - Tous usagers</b>	0,0424	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Local à Usage d'Habitation</b>	19,815	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Autres Abonnés (diamètre 15 mm)</b>	11,975	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Immeuble Collectif de Logement (diamètre 15 mm)</b>	11,975	Par semestre	5,5%
<b>Consommation eau (part Collectivité) - Local à Usage d'Habitation :</b>			
- De 0 à 10 m <sup>3</sup>	0,0000	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 11 à 100 m <sup>3</sup>	0,3846	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 101 à 150 m <sup>3</sup>	0,4685	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 151 m <sup>3</sup> et plus	0,6998	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part collectivité) - Autres Abonnés :</b>			
- De 0 à 200 m <sup>3</sup>	0,3872	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 201 à 1 000 m <sup>3</sup>	0,2917	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 1 001 m <sup>3</sup> et plus	0,1296	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part collectivité) - Immeuble Collectif de Logement</b>	0,2877	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part SMG35) - Tous usagers</b>	0,1700	Le m <sup>3</sup>	5,5%

Prestations sur prix unitaires du bordereau des prix annexé au contrat de délégation de service public :

Ce bordereau peut être consulté auprès du Distributeur sur simple demande.

Les tarifs sont fixés par le contrat de délégation de service public conclu entre la Collectivité Eau du Bassin Rennais et le distributeur d'eau (SAUR) et sont révisés par application de la formule de variation prévue par le contrat de délégation de service public.

**Dispositif pour les familles nombreuses :**

Chaque famille nombreuse, ayant au moins 3 enfants à charge, abonnée au service de l'eau, peut faire une demande d'attribution à la SAUR d'un chèque-eau d'un montant de 30 euros par an et par enfant, à compter du 3<sup>ème</sup> enfant.

Les modalités de demande de l'aide sont tenues à la disposition des abonnés par le service des usagers de SAUR.

## Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 - CEBR Ouest

	Prix HT	Unité	TVA
<b>Distribution de l'Eau</b>			
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation</b>	10,92	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Autres Abonnés</b>	18,755	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement</b>	18,755	Par semestre	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation :</b>			
- De 0 à 10 m <sup>3</sup>	0,0000	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 11 à 100 m <sup>3</sup>	0,3173	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 101 à 150 m <sup>3</sup>	0,3946	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 151 m <sup>3</sup> et plus	0,5677	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Autres Abonnés</b>	0,3504	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement</b>	0,3222	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) - Tous usagers</b>	0,0424	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Local à Usage d'Habitation</b>	3,69	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Autres Abonnés (diamètre 15 mm)</b>	8,575	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Immeuble Collectif de Logement (diamètre 15 mm)</b>	8,755	Par semestre	5,5%
<b>Consommation eau (part Collectivité) - Local à Usage d'Habitation :</b>			
- De 0 à 10 m <sup>3</sup>	0,0000	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 11 à 100 m <sup>3</sup>	0,6233	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 101 à 150 m <sup>3</sup>	0,9644	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 151 m <sup>3</sup> et plus	1,7188	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part collectivité) - Autres Abonnés :</b>	0,4457	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part collectivité) - Immeuble Collectif de Logement</b>	0,6073	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part SMG35) - Tous usagers</b>	0,1700	Le m <sup>3</sup>	5,5%

### Prestations sur prix unitaires du bordereau des prix annexé au contrat de délégation de service public :

Ce bordereau peut être consulté auprès du Distributeur sur simple demande.

Les tarifs sont fixés par le contrat de délégation de service public conclu entre la Collectivité Eau du Bassin Rennais et le distributeur d'eau (SAUR) et sont révisés par application de la formule de variation prévue par le contrat de délégation de service public.

### Dispositif pour les familles nombreuses :

Chaque famille nombreuse, ayant au moins 3 enfants à charge, abonnée au service de l'eau, peut faire une demande d'attribution à la SAUR d'un chèque-eau d'un montant de 30 euros par an et par enfant, à compter du 3<sup>ème</sup> enfant.

Les modalités de demande de l'aide sont tenues à la disposition des abonnés par le service des usagers de SAUR.

## Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 - CEBR Ouest

	Prix HT	Unité	TVA
<b>Distribution de l'Eau</b>			
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation</b>	10,92	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Autres Abonnés</b>	18,755	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement</b>	18,755	Par semestre	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation :</b>			
- De 0 à 10 m <sup>3</sup>	0,0000	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 11 à 100 m <sup>3</sup>	0,3173	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 101 à 150 m <sup>3</sup>	0,3946	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 151 m <sup>3</sup> et plus	0,5677	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Autres Abonnés</b>	0,3504	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement</b>	0,3222	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) - Tous usagers</b>	0,0424	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Local à Usage d'Habitation</b>	19,00	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Autres Abonnés (diamètre 15 mm)</b>	11,16	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Immeuble Collectif de Logement (diamètre 15 mm)</b>	11,16	Par semestre	5,5%
<b>Consommation eau (part Collectivité) - Local à Usage d'Habitation :</b>			
- De 0 à 10 m <sup>3</sup>	0,0000	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 11 à 40 m <sup>3</sup>	0,4351	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 41 à 100 m <sup>3</sup>	0,5870	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 101 m <sup>3</sup> à 150 m <sup>3</sup>	0,5794	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 151 m <sup>3</sup> à 200 m <sup>3</sup>	0,5609	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 201 m <sup>3</sup> et plus	0,3370	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part collectivité) - Autres Abonnés :</b>			
- De 0 à 200 m <sup>3</sup>	0,5776	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 201 à 6 000 m <sup>3</sup>	0,3348	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 6 001 m <sup>3</sup> et plus	0,2809	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part collectivité) - Immeuble Collectif de Logement</b>			
- De 0 à 200 m <sup>3</sup>	0,5802	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 201 à 60 000 m <sup>3</sup>	0,3564	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 60 001 m <sup>3</sup> et plus	0,3050	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part SMG35) - Tous usagers</b>	0,1700	Le m <sup>3</sup>	5,5%

Prestations sur prix unitaires du bordereau des prix annexé au contrat de délégation de service public :

Ce bordereau peut être consulté auprès du Distributeur sur simple demande.

Les tarifs sont fixés par le contrat de délégation de service public conclu entre la Collectivité Eau du Bassin Rennais et le distributeur d'eau (SAUR) et sont révisés par application de la formule de variation prévue par le contrat de délégation de service public.

**Dispositif pour les familles nombreuses :**

Chaque famille nombreuse, ayant au moins 3 enfants à charge, abonnée au service de l'eau, peut faire une demande d'attribution à la SAUR d'un chèque-eau d'un montant de 30 euros par an et par enfant, à compter du 3<sup>ème</sup> enfant.

Les modalités de demande de l'aide sont tenues à la disposition des abonnés par le service des usagers de SAUR.

## Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 - CEBR Ouest

	Prix HT	Unité	TVA
<b>Distribution de l'Eau</b>			
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation</b>	10,92	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Autres Abonnés</b>	18,755	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement</b>	18,755	Par semestre	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation :</b>			
- De 0 à 10 m <sup>3</sup>	0,0000	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 11 à 100 m <sup>3</sup>	0,3173	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 101 à 150 m <sup>3</sup>	0,3946	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 151 m <sup>3</sup> et plus	0,5677	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Autres Abonnés</b>	0,3504	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement</b>	0,3222	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) - Tous usagers</b>	0,0424	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Local à Usage d'Habitation</b>	17,74	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Autres Abonnés (diamètre 15 mm)</b>	9,90	Par semestre	5,5%
<b>Abonnement eau (part collectivité) - Immeuble Collectif de Logement (diamètre 15 mm)</b>	9,90	Par semestre	5,5%
<b>Consommation eau (part Collectivité) - Local à Usage d'Habitation :</b>			
- De 0 à 10 m <sup>3</sup>	0,0000	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 11 à 40 m <sup>3</sup>	0,2845	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 41 à 100 m <sup>3</sup>	0,5614	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 101 m <sup>3</sup> à 150 m <sup>3</sup>	0,5538	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 151 m <sup>3</sup> à 200 m <sup>3</sup>	0,5353	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 201 m <sup>3</sup> et plus	0,3624	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part collectivité) - Autres Abonnés :</b>			
- De 0 à 200 m <sup>3</sup>	0,5429	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 201 à 6 000 m <sup>3</sup>	0,3614	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 6 001 m <sup>3</sup> et plus	0,2382	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part collectivité) - Immeuble Collectif de Logement</b>			
- De 0 à 200 m <sup>3</sup>	0,5546	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- De 201 à 60 000 m <sup>3</sup>	0,3817	Le m <sup>3</sup>	5,5%
- 60 001 m <sup>3</sup> et plus	0,2644	Le m <sup>3</sup>	5,5%
<b>Consommation eau (part SMG35) - Tous usagers</b>	0,1700	Le m <sup>3</sup>	5,5%

**Prestations sur prix unitaires du bordereau des prix annexé au contrat de délégation de service public :**

Ce bordereau peut être consulté auprès du Distributeur sur simple demande.

Les tarifs sont fixés par le contrat de délégation de service public conclu entre la Collectivité Eau du Bassin Rennais et le distributeur d'eau (SAUR) et sont révisés par application de la formule de variation prévue par le contrat de délégation de service public.

**Dispositif pour les familles nombreuses :**

Chaque famille nombreuse, ayant au moins 3 enfants à charge, abonnée au service de l'eau, peut faire une demande d'attribution à la SAUR d'un chèque-eau d'un montant de 30 euros par an et par enfant, à compter du 3<sup>ème</sup> enfant.

Les modalités de demande de l'aide sont tenues à la disposition des abonnés par le service des usagers de SAUR.